



# SOCCER EXTERIEUR 2020

INSCRIPTION | SESSION DE MAI À SEPTEMBRE

**QUI** : Tous les enfants âgés entre 4 et 18 ans au 31 décembre 2020

**ENDROIT** : Chalet des loisirs (670, Laferrière) les 17, 18, 24, 25 et 27 février, de 19 h à 21 h et les 22 février, de 9 h à 12 h

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE PAR LA POSTE OU PAR COURRIEL.**

NIVEAU Selon l'année de naissance	FRAIS D'INSCRIPTION ASSOCIATION DE SOCCER		FRAIS POUR LES NON-RÉSIDENTS DE BERTHIERVILLE OU DE STE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER	
	Chèque fait à l'ordre de l'Association de soccer de Berthier		Chèques faits à l'ordre de chacune des municipalités	
	AVANT LE 1 <sup>er</sup> avril	À PARTIR DU 1 <sup>er</sup> avril	Ville de Berthierville	Municipalité Ste-Geneviève-de-Berthier
4 - 6 ans (2016 - 2014)	95 \$	115 \$	125 \$	80 \$
7 - 10 ans (2013 - 2008)	130 \$	150 \$	125 \$	80 \$
11 - 14 ans (2009 - 2004)	145 \$	165 \$	125 \$	80 \$
15 - 18 ans (2005 - 2002)	145 \$	165 \$	144 \$	80 \$

\* Pour l'inscription, il est **obligatoire** d'avoir la carte d'assurance maladie de l'enfant ainsi qu'une preuve de résidence.

**Des frais additionnels de 125 \$ et 144 \$** sont exigés par la Ville de Berthierville pour chaque enfant domicilié à l'extérieur du territoire de Berthierville et de Ste-Geneviève-de-Berthier. Un chèque doit être fait à **l'ordre de la Ville de Berthierville** pour ces frais. **Date limite pour le paiement : 1<sup>er</sup> mai 2020**

**Des frais additionnels de 80 \$** sont exigés par la municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier pour chaque enfant domicilié à l'extérieur du territoire de Berthierville et de Ste-Geneviève-de-Berthier. Un chèque doit être fait à **l'ordre de la municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier** pour ces frais. **Date limite pour le paiement : 30 jours après la date d'inscription.**

**Certaines municipalités remboursent en partie ou en totalité les frais demandés pour les gens de l'extérieur.**

**L'uniforme** : Les joueurs doivent être présents aux inscriptions pour l'essai du short. Prendre note **qu'un dépôt** de 30\$ (chandail) daté du 15 septembre 2020 est demandé cette année. Vous avez également la possibilité d'acheter le « kit » (manteau et pantalon). Le prix est à déterminer, mais un acompte de 50\$ sera demandé à l'inscription.

\*\*\*\* **LES LUNETTES DE SPORT SONT OBLIGATOIRES POUR LES JEUNES QUI PORTENT DES LUNETTES** \*\*\*\*

**Prise de photos de passeport** : Les joueurs(es) devront venir lors de l'inscription pour prendre la photo pour une **nouvelle inscription** d'un enfant de 7 ans et plus (âge en 2020)

Pour l'inscription des Tim Bit (4 à 6 ans), il est possible de le faire sur rendez-vous avec Marjolaine Plante. Nous sommes à la recherche de jeunes de 14 ans et plus pour aider aux TIM BITS.

**Tim Bits (4 à 7 ans)** : Marjolaine Plante, responsable ([marjolaineplante0@gmail.com](mailto:marjolaineplante0@gmail.com) ou Facebook)

## Informations générales

Marjolaine Plante	450 898-6862
Ghyslain Gagnon	450 803-3237
Éric Desjardins	450 898-7115